



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 juin 2008**

Délibération n° 2008-0119

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Village de la solidarité internationale 2008 - Subvention au collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (Cadr)

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Rapporteur : Monsieur Collomb**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mai 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 juin 2008

*Présents :* MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havad, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Terracher, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

*Absents excusés :* MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Bernard R), Philip, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Auroy (pouvoir à M. Léonard), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Deschamps (pouvoir à M. Ariagno), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Gignoux (pouvoir à Mme Dagorne), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pesson (pouvoir à Mme Gelas), MM. Suchet (pouvoir à M. Bouju), Terrot (pouvoir à M. Barret), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Pédrini), Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

*Absents non excusés :* MM. Barge, Darne JC., Galliano, Joly, Kabalo, Louis, Turcas.

**Séance publique du 9 juin 2008****Délibération n° 2008-0119**

commission principale :

objet : **Village de la solidarité internationale 2008 - Subvention au collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (Cadr)**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 21 mai 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La semaine de la solidarité est une initiative lancée en 1997 par le ministère des affaires étrangères. Cette manifestation est coordonnée par le centre de recherche et d'information pour le développement (Crid) et soutenue par le ministère de la jeunesse, de l'éducation, de la recherche et la délégation interministérielle à l'innovation et à l'économie sociale.

Mobilisant l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale, cette manifestation nationale a pour objectif de susciter l'organisation d'initiatives locales et de débats citoyens pour communiquer sur les enjeux de la solidarité internationale en termes de devenir de l'humanité et de la planète pour être citoyen du monde, être citoyen chez soi.

Lors de la dixième semaine de la solidarité internationale, le village de la solidarité internationale a connu sa sixième édition place Bellecour à Lyon, du 16 au 18 novembre 2007 et a été identifié par le Crid comme l'un des événements les plus significatifs en France dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale (SSI).

Cette manifestation s'inscrit dans la stratégie d'action de la Communauté urbaine en matière de coopération décentralisée et d'action humanitaire par le soutien aux initiatives significatives relevant d'une démarche collective entre associations et organismes non gouvernementaux (ONG) de l'agglomération, particulièrement pour des actions de sensibilisation et d'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Le village contribue à une réelle reconnaissance de l'ouverture internationale de l'agglomération et de sa population dans les réseaux nationaux et internationaux d'actions de coopération et de solidarité internationale.

Il a comme principal objectif la sensibilisation et l'éducation aux enjeux de la solidarité internationale et à ceux de la coopération décentralisée, de tous les publics de l'agglomération. Un programme d'actions délocalisées sera fait sur l'ensemble du territoire de l'agglomération afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

Pour l'édition 2008, le village de la solidarité mobilise autour de cet événement organisé pour le grand public l'ensemble du réseau des professionnels, des associations de solidarité internationale (Asi) de l'agglomération comme le groupement d'intérêt public (GIP) Résacoop, Bioforce, Bioport, Handicap international, Hydraulique sans frontières pour les plus grandes et les plus connues du grand public et de très nombreuses autres associations de toutes tailles travaillant sur les thématiques des objectifs du millénaire pour le développement. Ce qui sera présenté lors du village de la solidarité est le résultat du travail élaboré pendant toute une année par l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale : présentation de différentes thématiques, programmes de conférences, programmes culturels, programmation d'un événement cinéma en partenariat avec le réseau du groupement régional d'actions cinématographiques (Grac), cinéma d'art et d'essai, dans les salles du territoire de l'agglomération lyonnaise.

Pour l'édition 2008 du village de la solidarité, comme en 2007, c'est le collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (Cadr), président du bureau du collectif Silyon, l'un des principaux opérateurs du village de la solidarité internationale depuis sa création, qui a reçu mandat des membres du collectif pour assumer la gestion administrative et financière de la manifestation.

La Communauté urbaine est sollicitée à hauteur de 29 000 € au titre de l'année 2008 ;

Vu ledit dossier ;

#### **DELIBERE**

**1° - Accorde** une subvention de 29 000 € au collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (Cadr) pour l'organisation du village de la solidarité internationale qui se tiendra à Lyon, place Bellecour, du 14 au 16 novembre 2008.

**2° - Approuve** la convention de financement à intervenir entre la Communauté urbaine et le Cadr.

**3° - Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

**4° - La dépense** correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 12 juin 2008.**